

**COORDINATION
NATIONALE
INTERPROFESSIONNELLE**

POURQUOI CHOISIR LE SYNDICAT CNI ?



Qui sommes nous ?

***Créons du lien
et avançons ensemble***



Qui sommes nous ?

Nous sommes un syndicat issu des mouvements infirmiers des années 1988/1991. Depuis sa création, notre organisation a d'abord réuni des adhérents de la filière infirmière. Puis, au fil des ans, la sphère d'adhérents s'est élargie pour compter à présent l'ensemble des métiers de l'hôpital.

Ce qui nous différencie des autres Syndicats :

- Nous sommes APOLITIQUE et AUTONOME FINANCIEREMENT (nous ne percevons pas de subventions de l'état).*
- Nous sommes tous issus du terrain ce qui nous permet d'avoir une vision objective des difficultés individuelles ou collectives des agents.*
- Nous suivons et traitons nos dossiers de bout en bout.*
- La voix de chaque membre a la même importance. C'est de nos échanges que naissent nos réflexions, nos décisions participent à la richesse de notre travail.*

Et concrètement au CHU ?

Depuis les dernières élections de 2022, nous sommes le premier Syndicat au CHU. Nous sommes présents sur les 5 sites.

Au Comité Social d'Établissement (CSE), nous détenons 6 sièges sur 15.

Nous sommes aussi présents dans de nombreuses Commissions Consultatives Paritaires Locales, Départementales (CAPL/CAPD) pour les titulaires et pour les Contractuels (CCP).

Nous participons aussi à la commission de formation, la commission crèche, au Conseil Médical etc...



Nos rôles, nos missions

- Défendre les droits des agents et veiller au respect de la législation en vigueur.
- Porter la voix des agents du CHU dans les différentes instances de l'établissement.
- Participer aux différents groupes de travail institutionnels (commission 12h, temps partiel thérapeutique...)
- Proposer des mesures d'amélioration des conditions de travail.
- Informer les agents sur leurs droits et devoirs, leur statut, leur carrière.
- Informer les agents sur la politique de l'établissement, l'actualité en lien avec l'hôpital, la santé, les mouvements sociaux.

Vos représentants site de Poitiers/Lusignan/Montmorillon



De gauche à droite :

Philippe BOURROUNET (Infirmier),
Alexandra POUIT (Aide-soignante),
Florent LIEVEAUX (Infirmier),
Céline LAVILLE (FF Cadre),
Aurélie PROUTEAU (Infirmière),
Angélique DUPRAT (Adjointe Administrative),
Sarah MAMILLON (Aide-soignante),
Sandrine BOUICHOU (Infirmière),
Nicolas CARTAIS (Technicien de Laboratoire),
Brice SAINT-MARTIN (Plombier).

Site de Châtelleraut



Lyse BEAU (infirmière), Lara GAUVELET (Infirmière),
Valérie BEAUDOIN(Aide-soignante)

Site de Loudun



Sarah FAURE (Infirmière)
Nathalie BOISLÈVE (Aide-soignante)

Comment les représentants ont-ils du temps à vous consacrer ?

Le temps global obtenu par un syndicat provient du nombre de votes, qu'il a recueilli lors des élections professionnelles.

Ce temps est réparti sur des personnes physiques souhaitant s'impliquer dans le syndicat.

Les prochaines élections professionnelles auront lieu en Décembre 2026.

Plus le syndicat CNI obtient de voix plus les représentants sont disponibles pour vous répondre et vous accompagner.



Comment nous rejoindre au Syndicat CNI ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

VENIR DÉCOUVRIR LE SYNDICAT CNI

Vous voulez venir découvrir le temps d'une journée le Syndicat CNI sur votre temps de travail ?

Contactez nous pour organiser cette journée.

ADHÉRER AU SYNDICAT

Vous serez informé en priorité de tout ce qui se passe dans l'établissement et au niveau national. Vous serez convié à la réunion mensuelle et à des journées thématiques.

S'ENGAGER AU SYNDICAT

Si vous souhaitez intégrer notre équipe, n'hésitez pas à nous en parler lors de votre journée découverte.



LE SYNDICAT CNI

Nous avons aussi des partenariats avec une mutuelle, une assurance professionnelle, des prestataires extérieurs...



RETROUVEZ NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



 **Syndicat CNI86**

 **syndicat.cni.86**

 **05.49.44.39.48 (43948) Poitiers/Lusignan/Montmorillon**
05.49.02.23.68 (2368) Châtellerauld
05.49.98.44.17 Loudun

 **cni@chu-poitiers.fr**